



refus de versement d'allocation logement par la CAF

Par **projo**, le **17/12/2008** à **13:38**

Bonjour,

Le propriétaire de mon logement a obtenu de la CAF, en novembre 2006 le versement direct de l'allocation logement sur son compte.

Pour cela il a signalé à la CAF par courrier un retard de paiement important de ma part, ce qui était faux.

Je n'ai pas réussi cette fois à obtenir de la CAF de reprendre le versement sur mon compte malgré mes courriers et visites avec tableau, relevé de compte...

J'ai réussi, difficilement (en retardant mes paiements), à obtenir de la part du propriétaire de pouvoir régler les loyers par virement afin de pouvoir justifier plus facilement auprès de la CAF que nous étions bien à jour du paiement du loyer.

Entre temps nous avons véritablement pris du retard mais suite à un recalcul de nos droits la CAF a versé au propriétaire une somme qui couvrait pratiquement les sommes dues.

Depuis fin mai 2008 la CAF a stoppé le versement de l'allocation alors que j'ai apporté tous les éléments qui prouve que nous sommes à jour de tous nos paiements, il n'y a rien à faire, depuis toujours seul la parole du propriétaire compte et curieusement celui ci semble se contenter du complément que nous continuons à verser par virement.

[s]Quelle sont mes recours contre la caisse d'allocation familiale[/s] qui a toujours fait preuve de mauvaise volonté pour arranger les choses. Je voudrais obtenir le paiement des sommes dues depuis mai 2008 qui pourraient être versées directement au propriétaire puis la reprise du versement mensuel de l'allocation sur mon compte afin de mettre en place un virement mensuel du loyer.

Merci